

Autorisation parentale

Dans le cadre du centre de loisirs 2021:

Je soussigné(e) Mme Mr

Nom.....Prénom....., responsable légal(e)

de l'enfant.....autorise ce (cette) dernier(e)

(Cochez les cases correspondantes)

Être maquillé pour des jeux et fêtes

J'autorise mon enfant à participer à l'ensemble des activités proposées par le centre (sorties, activités sportives...) avec la possibilité de trajet en minicar et car.

J'autorise mon enfant à quitter seul l'accueil de loisirs

J'autorise l'organisateur de l'accueil de loisirs à utiliser l'image de mon enfant sur support photographique ou informatique exclusivement pour la présentation et l'illustration des activités d'accueil de loisirs

Veillez indiquer ci-dessous les personnes susceptibles de venir chercher votre enfant lors de son séjour en dehors du responsable légal

-
-
-
-

Fait à, le

Pour servir et valoir ce que de droit

Signature(s) du ou des responsable(s)
Suivi de la mention « lu et approuvé »

Pièces à joindre
avec la fiche d'inscription et l'autorisation parentale

- attestation d'assurance « responsabilité civile » au nom de l'enfant
 - photocopie du carnet de vaccination ou certificat médical de contre-indication
 - attestation récente avec le numéro allocataire et quotient familial ou CAF maritime (obligatoire pour définir le tarif)
 - la fiche d'inscription et l'autorisation parentale dûment complétées et signées
-

Association SERVICE ENFANCE JEUNESSE
Accueil de mineurs sans hébergement vacances d'hiver 2021

Des équipes de professionnels au service de l'épanouissement de vos enfants

Une page se tourne et une nouvelle s'ouvre, la commune de Ghyvelde-Les Moères a décidé de confier la gestion de son centre d'hiver 2021 à l'Association Service Enfance Jeunesse dont le siège social est situé 114, rue Nationale – Ghyvelde

L'association existe depuis plus de trente ans, SEJ assure le fonctionnement de la périscolaire sur la commune depuis 2002, ainsi que la mise à disposition de personnel à la pause méridienne, et aux petites vacances scolaires.

Alors que cette année se fait dans des conditions sanitaires incertaines, l'ensemble des protocoles définis par l'État seront bien entendu scrupuleusement appliqués. Il en va de la protection des enfants et du personnel éducatifs.

L'Accueil de Loisirs de mineurs sans hébergement des **vacances d'hiver 2021 sera ouvert du 22 au 26 février 2021 en journée complète avec repas**

Il fonctionnera du lundi au vendredi de 09h00 à 17h00 en journée complète avec repas et accueillera les enfants nés entre le 01.01.2009 et le 22.08.2018.

Un accueil échelonné est prévu de 08h00 à 09h00 et départ de 17h00 à 17h30.

Les droits d'inscription sont à régler en numéraire ou par chèque libellé au nom du Service Enfance Jeunesse (Chèques Vacances ANCV et chèques CESU acceptés).

L'accueil se fera sur deux centres :

- l'un pour les enfants à l'école Félix Boschat. Les inscriptions se feront à l'espace éducatif périscolaire les p'tits loups au sein de l'école Félix Boschat du 11 au 15 janvier 2021 de 7h00 à 9h00 et de 16h30 à 18h30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi, et le mercredi de 7h30 à 18h00 les dossiers seront distribués à l'école, disponibles sur le site de la commune
- et l'autre à l'école Albert et Valentine Bruneel. Les inscriptions se feront les mercredi 13 janvier et 20 janvier 2021 de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 en mairie de Ghyvelde. Les dossiers seront disponibles le jour des inscriptions, disponibles sur le site de la commune.

Tarifs à la semaine avec le repas du midi

Quotient Familial	< 200	201 à 400	401 à 600	601 à 900	>900
	40€	45€	50€	58€	65€

Extérieur 90 €
